# PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

## 3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE
## Commune de Saint-Vincent-de-Paul

**Planche Sud**

Echelle 1/5 000 © DGFiP PCI® 2022

**PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :**

| | |
|---|---|
| 1ère modification simplifiée du PLUi-H approuvée le 14 avril 2021 | Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021 |
| | Le Président, M Julien DUBOIS |

HABITAT · MOBILITÉS · ÉCONOMIE · ENVIRONNEMENT · PATRIMOINE

**URBANISME**

- UA — Limite et nom de zone

*Emplacements réservés*

- Voirie
- Ouvrages publics, installations d'intérêt général logement locatif social

*Prescriptions d'implantation*

- Marge de recul particulière

*Commerce et artisanat*

- Linéaire de préservation de la diversité commerciale

*Autres prescriptions*

- OAP — Orientation d'aménagement et de programmation *cf pièces détaillés en annexes*
- Règles de stationnement mitoré (proximité d'un transport en commun en site propre)
- Bâtiment susceptible de changer de destination *cf liste détaillée dans le règlement écrit*
- Règles architecturales particulières
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU

**RISQUES**

*Prescriptions liées au risque inondation*

- Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation
- Zones de risque de crues fortes identifiées dans les Atlas Inondation

*Prescriptions liées au risque incendie de forêt*

- Zone d'aléa fort feu de forêt
- Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitat diffus et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts

*Prescriptions liées au bruit*

- Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Dax-Seyresse

*Prescriptions liées au risque mouvement de terrain*

- Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

*Prescriptions liées au risque pyrotechnique*

- Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2
- Zone de risque pyrotechnique - Z3
- Zone de risque pyrotechnique - Z4
- Zone de risque pyrotechnique - Z5

*Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses*

- Zone des ouvrages de transport de gaz naturel *Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de TIGF*

**PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITE**

- Ensembles paysagers et bâtis à protéger *cf fiches numérotées en annexes*
- Espace boisé classé
- Eléments paysagers à protéger
- Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires
- Trame verte - corridors écologiques
- Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux
- Trame bleue - corridors écologiques
- Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Sites classés ou inscrits

**DIVERS**

- Périmètre de sursis à statuer (fuseau 500m LGV hors Déclaration d'utilité publique)

*Le fonds cadastral utilisé est celui fourni par la DGFiP et n'offre pas une parfaite précision graphique intercommunale.*
*Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître.*
*Seules les informations concernant la commune mentrée sur chaque plan sont opposables.*

*Limites de la commune concernée*

*Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)*

| Emplacements réservés | | |
|---|---|---|
| N° | Objet de la réservation | Bénéficiaire |
| 1 | Extension du cimetière de Buglose | Commune |
| V1 | Elargissement de 4 m de l'emprise publique de long de la route du Pouy pour aménagement d'un cheminement piétonnier et cyclable (6 m de largeur au total) | Commune |
| V2 | Prolongement du passage le long du cimetière (6 m de largeur) | Commune |

0 — 200 m

Sources : IGN BD TOPO® - © IGN 2021
Cartographie : Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 2023

grand-dax.fr

GRAND DAX AGGLOMÉRATION